

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 28 mai 2025

DS25-018
25PERF02C contrat d'entretien des Chauffage
Ventilation et Climatisation du bâtiment du
SYDESL

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22,
Vu le Code de la Commande Publique notamment l'articles R2122-8,
Vu les statuts du SYDESL,
Vu la délibération n° CS 20-035 du 16 octobre 2020 de délégation de pouvoir du Comité au Président,
Considérant le besoin d'entretien des systèmes de Chauffage Ventilation et Climatisation du
bâtiment du SYDESL (CVC),
Considérant la demande de devis en date 14 avril 2025 du auprès de plusieurs opérateurs
économiques,
Considérant le Rapport d'Analyse des Offres (RAO) validé le 16 mai 2025,
Considérant la proposition de l'entreprise

DECIDE

Article 1^{er} D'attribuer le marché 25PERF02C CVC à l'entreprise RF Solution Energies, 445 rue du
MALPERTHUIS, 71680 VINZELLES, SIRET : 88508942500015, pour un montant maximum de
12 702 euros HT.

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Article 3 La présente décision sera transmise au contrôle de légalité.

Le Président,

